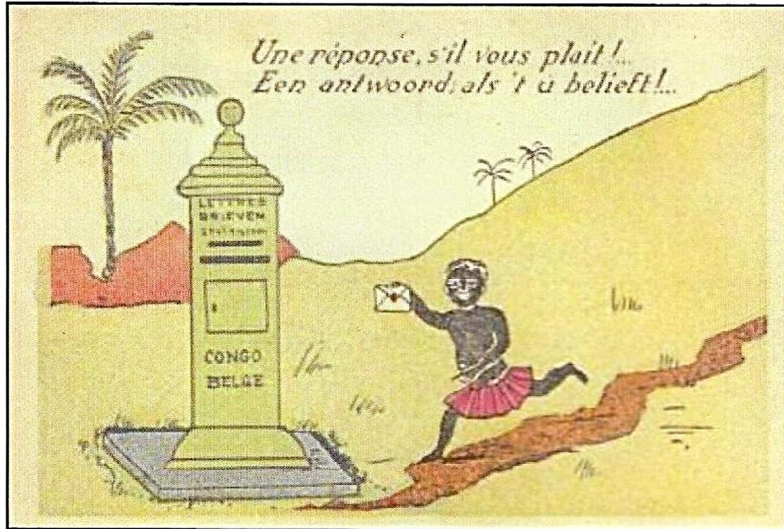


Périodique – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

BULLETIN 27 - mars 2019

LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle



En cas de non distribution, retour à
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch, 30 – 5620 Florennes

Les Cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à : cahiersducongo@hotmail.com.

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

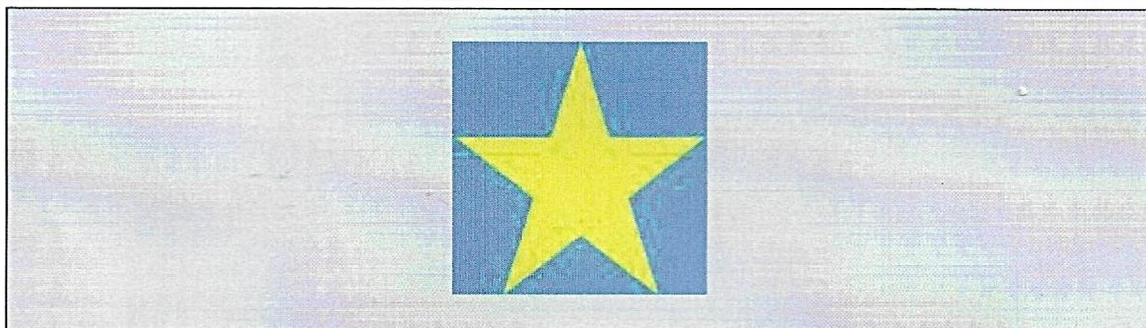
Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

Comité de rédaction : J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet, M. Hopperets, M. Oblin, Ch. Stockmans

Abonnement : 16 € à verser au compte BE12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés : 16 € pour quatre

Prix au numéro : 5 €



Document de la couverture : Du courrier en provenance du Congo belge est connu à destination des pays d'Europe et très souvent à destination de la Belgique. Il montre presque toujours des traces de brûlures. Ce courrier a peut-être été embarqué par un avion de passage à Léopoldville et aurait été abattu par l'aviation ennemie. (Catalogue Nierinck RCF 450131)

Sommaire

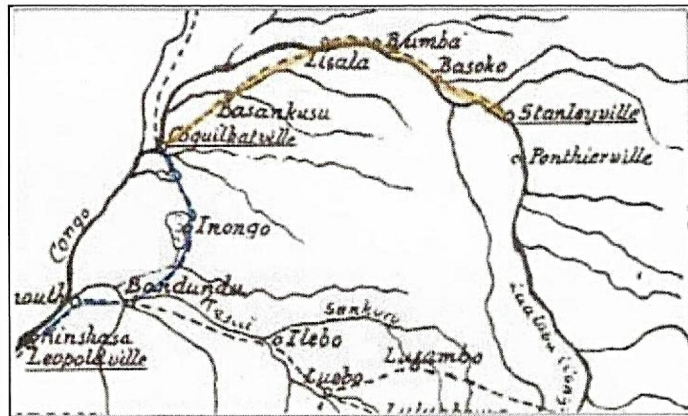
Liaison Bas-Congo – provinces du Nord par SABENA	3
Les cachets circulaires de 23 mm	7
Un courrier anodin ? Pas vraiment	10
Les timbres Stanley – Deux formats	15

20 mai 1928
Liaison Bas-Congo / provinces du Nord par SABENA

J. P. Flamand

Historique : l'effort de la SABENA, se tournant cette fois vers les territoires jadis desservis par la 1^{ère} LARA, se porta dès 1928 sur une liaison aérienne entre le Bas-Congo et les provinces du Nord.

Le 20 mai 1928 s'ouvrit à l'exploitation la ligne Léopoldville/Coquilhatville, d'une longueur de 730 km, desservant les centres de Kwamouth, Bandundu et Inongo (en bleu foncé sur la carte).



21 août 1928 - Coquilhatville / Léopoldville / Bruxelles



Lettre oblitérée à COQUILHATVILLE le 21-8-28.-17 h transportée ensuite jusque Boma sur la ligne SABENA Léopoldville/Boma puis par bateau de la C. M. B. jusqu'Anvers.

Tarif : lettre pour la Belgique 1.00 F + 1.50 F/20 g de surtaxe aérienne = 2.50 F

5 septembre 1928 – Coquilhatville / Léopoldville / Boma / Paris



Lettre oblitérée à COQUILHATVILLE le 5.9.28.-8 h transportée ensuite jusque Boma sur la ligne SABENA Léopoldville/Boma puis bateau de la C. M. B. jusque La Rochelle.

A noter : bien que n'ayant pas utilisé de timbre de poste aérienne obligatoire, la lettre ne fut pas taxée ?

Tarif : lettre pour l'étranger 1.75 F + 1.50 F/20 g de surtaxe aérienne = 3.25 F

28 juillet 1930 – Coquilhatville / Berlin



Lettre oblitérée à COQUILHATVILLE le 28-7-30.-17 h transportée ensuite jusque Boma sur la ligne SABENA Léopoldville/Boma puis par bateau de la C. M. B. jusqu'Anvers.

Dirigée sur Bruxelles (étiquette bleue PAR AVION/PER VLIEGTUIG) où elle a été mise à bord d'un avion de la compagnie allemande DEUTSCHE LUFTHANSA effectuant la liaison Bruxelles/Cologne/Nuremberg.

A Nuremberg, le cachet rouge « **Mit Luftpost befördert Flughafen Nürnberg** » fut appliqué et elle fut acheminée vers Berlin par un autre avion de la DLH.

Tarif : lettre pour l'étranger 1.75 F + 1.50 F/20 g de surtaxe aérienne = 3.25 F

6 avril 1931

Ouverture de la liaison Bas-Congo - Province Orientale par SABENA

Historique : le 6 avril 1931, la section Coquilhatville/Stanleyville fut inaugurée. Longue de 875 km, elle desservait les escales de Basankusu, Lisala, Bumba et Basoko (en orange sur la carte).

Léopoldville / Coquilhatville / Stanleyville



Lettre oblitérée à LEOPOLDVILLE le 3-4-31.-15 h
Cachet d'arrivée à STANLEYVILLE le 8-4-31.-17 h

10 avril 1931 – Stanleyville / Coquilhatville / Léopoldville



Lettre (imprimé) oblitérée à STANLEYVILLE le 10-4-31.-7 h

Tarif : 1) lettre intérieure 1.25 F + 1.50 F/20 g de surtaxe aérienne = 2.75 F
2) imprimé intérieur 0.25 F + 0.50 F/50 g de surtaxe aérienne = 0.75 F

21 avril 1931 - Stanleyville / Coquilhatville / Léopoldville



Lettre oblitérée à STANLEYVILLE le 21-4-31.-8 h
Cachet d'arrivée à LEOPOLDVILLE le 2-5-31.-17 h
Il s'agit du 2^{ème} vol Stanleyville/Léopoldville.

Tarif : lettre intérieure 1.25 F + 1.50 F/20 g de surtaxe aérienne = 2.75 F

Les cachets circulaires de 23 mm Keach type 1 (suite 9)

Michel Hopperets

IREBU

Localité située dans la Province de l'Equateur, district de l'Equateur, sur le fleuve Congo.

Fig. 1

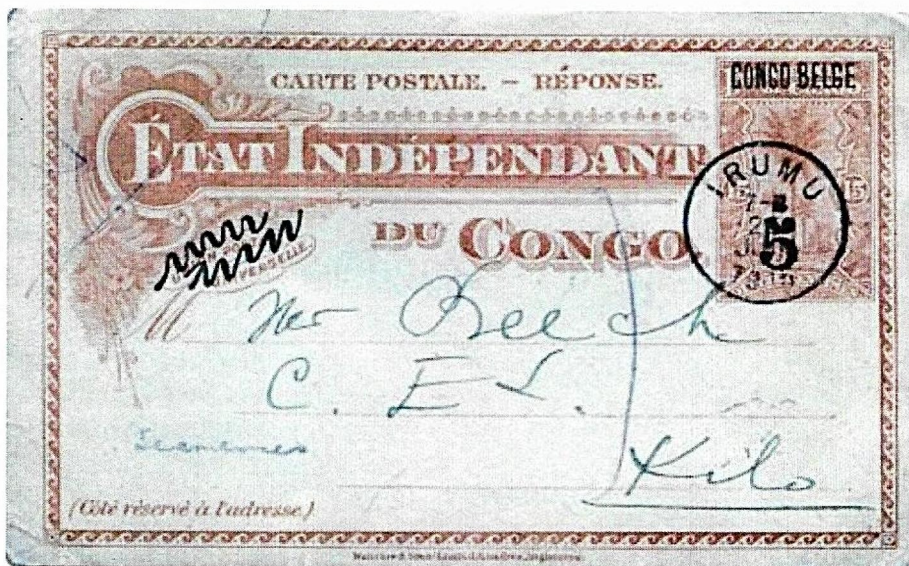
Une sous-perception a été créée à Irebu par arrêté entré en vigueur le 1^{er}

février 1906. Le bureau d'Irebu a été transféré à Gombe en date du 1^{er} septembre 1915. Par la suite, un bureau auxiliaire sera à nouveau ouvert à Irebu, le 1^{er} octobre 1928.

D'après Keach et Heim, le bureau d'Irebu a utilisé 2 cachets différents du type 1. Le cachet 1.1 présente les mesures angulaires 96°/268° (voir fig. 1). Le second (mesures angulaires : 94°/264°) n'est connu sur document qu'à partir de 1913.



IRUMU



Irumu est une localité située dans la Province Orientale, district du Kibali-Ituri.

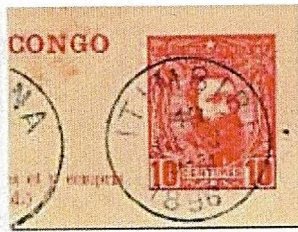
Fig. 2

Le bureau de perception des postes initialement ouvert à Boga y a été transféré par arrêté entré en vigueur le 1^{er} février 1913.

Dès le 1^{er} novembre 1913, ce bureau a été rétrogradé en sous-perception.

Un seul cachet de 23 mm y a été utilisé (mesures angulaires : 104°/267° - fig. 2).

ITIMBIRI



Au même titre que ceux de Cataractes, Sankuru et Stanley-Falls, le cachet d'Itimbiri fut qualifié d'oblitération régionale par André De Cock car le nom désignait une région et non une localité précise.

Fig. 3

Nous ne connaissons pas la date précise d'entrée en usage du cachet Itimbiri (mesures angulaires : $160^\circ/295^\circ$). Keach mentionne son emploi en 1896 et 1897 alors que le bureau a été transféré à Bumba le 1^{er} juillet 1896.

Keach met également en doute l'utilisation de ce cachet sur du courrier ayant voyagé par la voie régulière. Ce fragment d'entier postal (fig. 3), bien que portant partiellement un autre cachet (Banana), ne permet pas d'infirmar son affirmation.



KABALO

Localité située dans la Province du Katanga, district du Tanganyika-Moero.

Fig. 4

Une sous-perception des postes y a été ouverte le 1^{er} septembre 1914. Un seul cachet de 23 mm y a été en usage (mesures angulaires : $125^\circ/280^\circ$).

Ce cachet était bien circulaire au départ (voir fig. 4), mais a subi une déformation et est devenu ovale

comme on peut le constater sur la fig. 5 (entier postal utilisé en 1922).



Fig. 5

Cette déformation est cependant moins prononcée que dans le cas du cachet Avakubi 1.1 que nous avons évoqué précédemment.



KABINDA

Kabinda est située dans la Province du Katanga, district du Lomani.

Un bureau de sous-perception y a été ouvert le 1^{er} juin 1912. Ce bureau a utilisé un seul cachet au type 1, mesures angulaires : 161°/292° (voir fig. 6).

Fig. 6

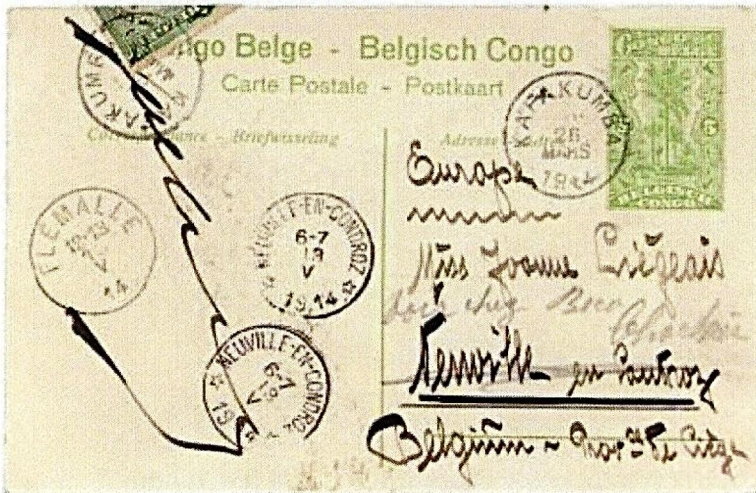
KAFAKUMBA

Localité située dans la Province du Katanga, district de la Lulua.

Le bureau de Kafakumba a été ouvert le 1^{er} janvier 1913 ; il s'agissait d'une sous-perception. Par ordonnance du 21 avril 1916, le bureau de Kafakumba a été transféré à Sandoa.

Fig. 7

Un seul cachet de 23 mm (mesures angulaires : 198°/309°) a été utilisé à Kafakumba (voir fig. 7).



KALONGA

Kalonga est située dans la Province du Katanga, district du Haut-Luapula. Un bureau de sous-perception y a été établi le 15 décembre 1910. Le bureau a été supprimé le 1^{er} décembre 1916.

Fig. 8

Concernant le seul cachet de 23 mm utilisé à Kalonga (voir fig. 8), on ne peut se référer qu'au premier angle (151°) car, contrairement à la quasi-totalité des cachets du même type, les deux premiers chiffres du millésime (19) n'étaient pas des caractères fixes. D'après R. Keach, outre Kalonga, les seules autres exceptions sont les cachets Lukafu 1.1 et 1.2 ainsi que Léopoldville 1.6.



Un courrier anodin ? Pas vraiment.....

Ch. Hénuzet

Cette carte, en apparence anodine, recèle un très grand intérêt historique.

Nous allons d'abord expliquer la partie philatélique, très intéressante. Ensuite, nous étudierons le verso qui nous réserve une très belle surprise. Il nous apportera à chaque fois l'explication.

1) Partie philatélique :

a) RECTO Carte postale n° 21 avec surcharge CONGO BELGE Locale 7



Cet entier postal est oblitéré à BUTA le 18 janvier 1910 (type 1.1 DMtY). Il transite à Léopoldville le 10 février 1910 (type 1.10 DMtY) et arrive à Bruges le 12 mars 1910. La carte arrive en Europe par le bateau portugais le « Cazenga » ayant à son bord 62 passagers.

Pourquoi la surcharge CONGO BELGE locale 7 est-elle déplacée ?

C'est avec un cachet « à main » que l'on appliquait la surcharge qui devait cacher la légende Etat Indépendant du Congo. Il n'était donc pas toujours évident de frapper ce cachet à l'endroit prévu.

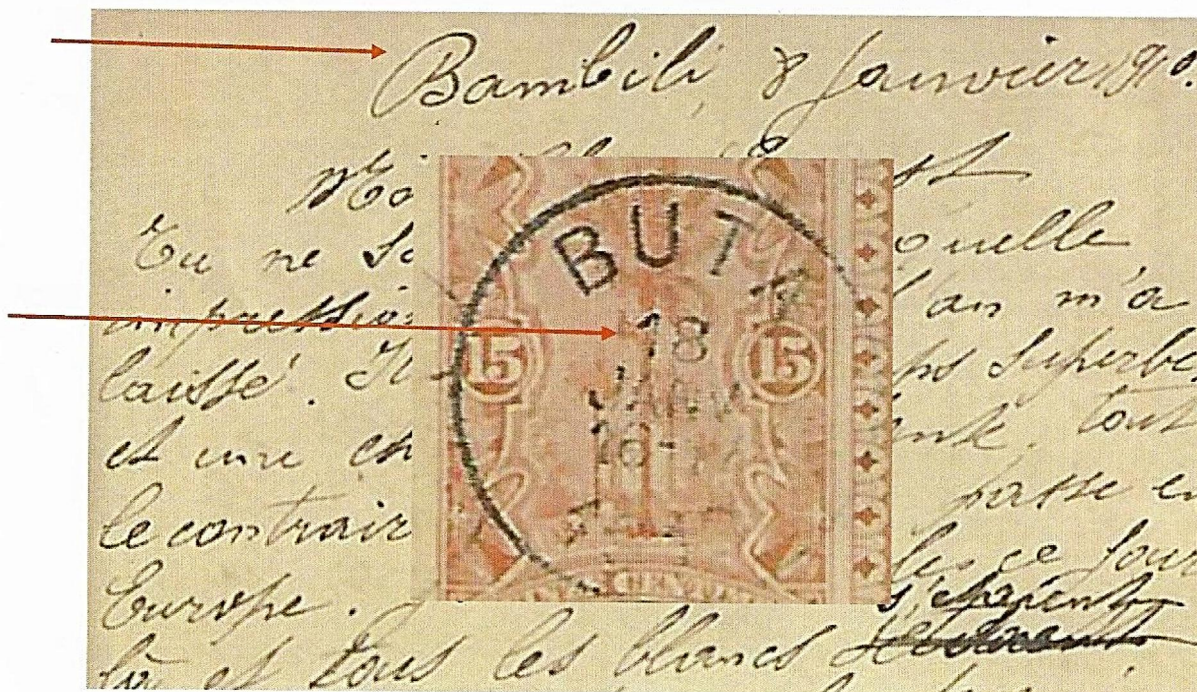


Les surcharges C.B. appliquées au Congo sont également appelées « surcharges locales ».

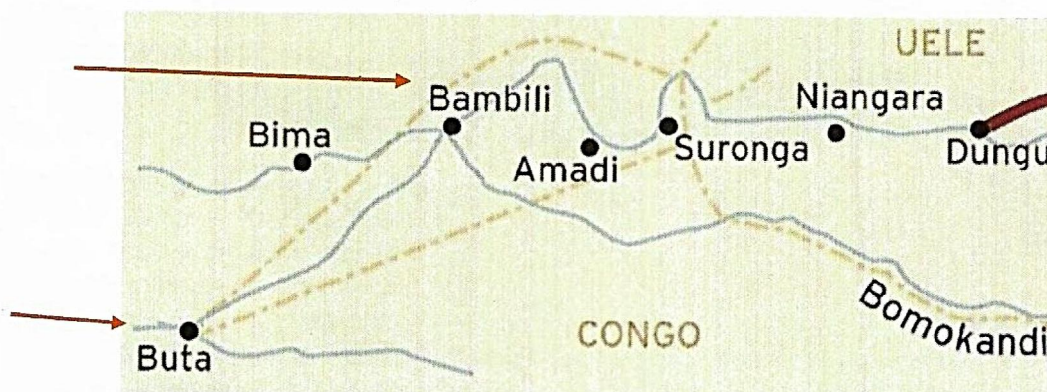
b) VERSO

L'auteur d'un courrier indique toujours l'endroit et la date de sa rédaction. On voit donc immédiatement le décalage de 10 jours entre la date de rédaction et l'oblitération de BUTA.

Bambili 8 JANVIER <==> Buta 18 JANV(IER)



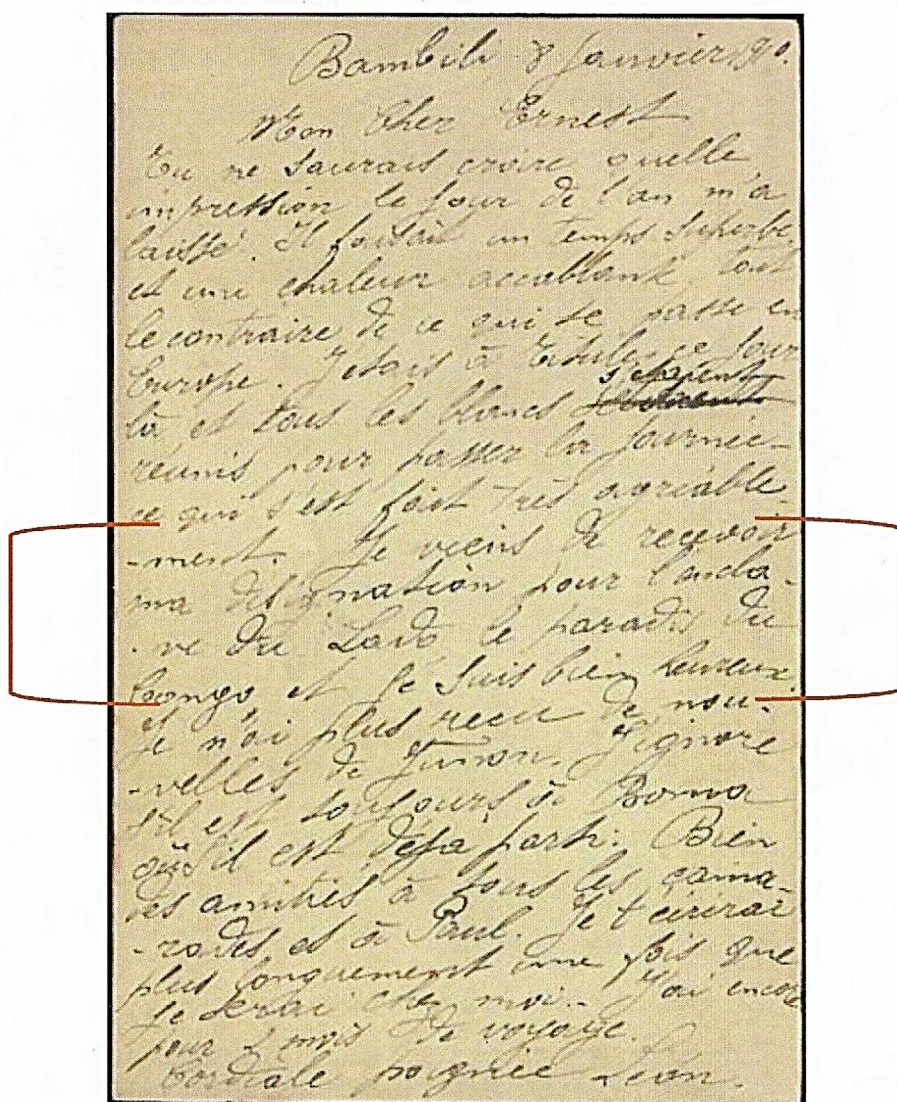
260 km séparent Bambili de Buta. Le bureau de Bambili ne sera ouvert que le 15 mai 1912, en tant que bureau de perception, et jusqu'au 11 juillet 1914, date de sa fermeture. Il rouvrira seulement en 1923. Voilà pourquoi la carte n'a pas été oblitérée à Bambili mais bien à Buta, 10 jours plus tard.



Pour parcourir ensuite la distance entre Buta et Léopoldville, soit 1650 km, il fallait une bonne douzaine de jours et enfin, encore une semaine pour arriver au bateau, à Boma.

2) Partie historique :

A première vue, rien de particulièrement intéressant : comme d'habitude, ce courrier donne des « nouvelles » de la colonie.



Mais si l'on y regarde à deux fois, on découvre dans le texte les mots « Enclave du Lado ».

C'est alors qu'une information sort de l'ordinaire :

« Je viens de recevoir ma **désignation** pour l'Enclave du Lado, le paradis du Congo, et je suis bien heureux. »

Pourquoi le mot « désignation » est-il si important ? Nous sommes le 8 janvier 1910. Il y a 22 jours, le 17 décembre 1909, Léopold II, Roi des Belges, est décédé. Ceci impliquera un changement important : l'Enclave du Lado, « propriété » de Léopold II, va être rendue aux Anglais. En effet, les accords passés avec l'Angleterre stipulaient qu'au décès de ce dernier, le Lado leur serait « rendu ».

« Désignation » :

Il ne peut s'agir que d'un personnage important car, le 8 janvier 1910, il n'y a plus guère de Belges dans l'Enclave. On compte encore à ce moment ± 5 officiers ou sous-officiers étrangers, dont au moins deux Suédois et un Italien. Quant aux Belges, ils sont encore ± 23, en place ou de passage. Parmi ceux-ci, il y a Edouard Riquet, dernier commandant de l'Enclave ; Charles De Meulenaere, qui présidera la commission de rétrocession de l'Enclave en mars 1910 ; et un civil nommé Joseph Vervloet, encore présent comme conducteur de travaux du chemin de fer pour la mission d'étude du tracé du rail qui devait relier le Congo au Nil.

Le décès du Roi des Belges va amorcer le retrait des derniers résidents.

« Cordiale poignée. Léon. »

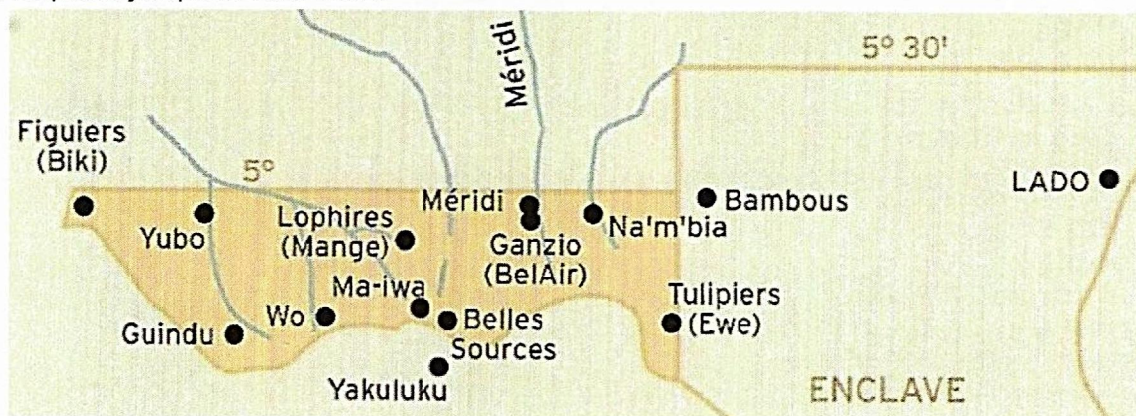
« Léon ».

Mais qui est donc ce Léon qui a reçu sa désignation pour l'Enclave et qui en est heureux ? Il fallait quelqu'un qui y soit habitué, qui connaissait bien la région. Suivons donc la trace de ce Léon.

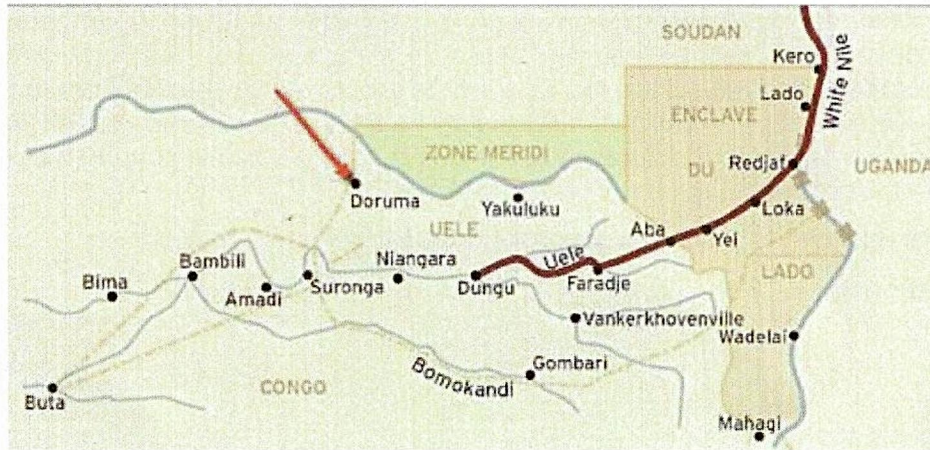
De tous ceux qui se trouvaient encore au Lado ou qui pouvaient s'y rendre, aucun ne s'appelait Léon. Le seul Léon possible est Léon Preud'homme : il est cité dans les archives comme celui qui fut désigné pour ce travail.

Léon Preud'homme n'est pas n'importe qui. Voici ce que l'on peut lire dans les archives militaires : lieutenant au 11^{ème} de ligne, il suit les cours de l'Institut Colonial de Vilvorde et obtient son diplôme de science coloniale ainsi que son brevet d'adjoint d'état-major. Il entre au service de l'Etat Indépendant du Congo avec le grade de capitaine et part en Afrique le 19 octobre 1905.

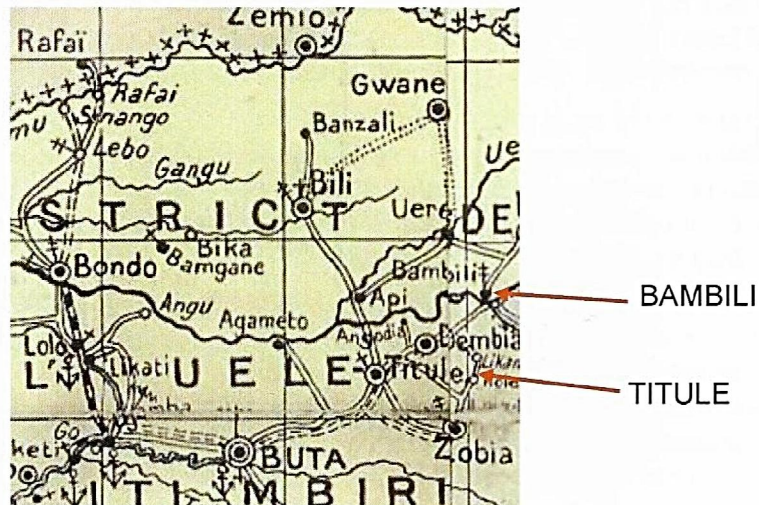
A son arrivée à Boma, il est désigné pour rejoindre la zone de Méridi en novembre 1905 ; chef de secteur de Jonbo en avril 1906 ; de Wo en juin. Il est détaché pour l'Enclave en mai 1907. Désigné pour rejoindre le secteur de Doruma, il en dirige l'administration jusqu'en juin 1907 et est appelé ensuite au commandement de l'Enclave du Lado. Quand le chef de zone Olaerts quitte en janvier 1908 le poste de Lado, il le remplace jusqu'en avril 1909.



En mai-juin 1909, étant en charge de la zone de Dungu, il effectue un voyage de reconnaissance parmi les populations de la rive gauche du Bomu. En juillet 1909, il quitte le Lado pour rentrer en Belgique.



Il n'y restera guère. Le 1er janvier 1910, il est déjà revenu au Congo et fête le nouvel an à Titule.



C'est donc bien lui, Léon Preud'homme, qui sera chargé de remettre l'Enclave du Lado au Soudan, colonie anglaise.

*Ou ne saurais vous
impression le jour de l'an m'a
cette. Il faisait un temps superbe,
et une chaleur accablante, tout
le contraire de ce qui se passe en
Europe. J'étais à Titule ce jour
là et tous les blancs s'étaient réunis*

« Paradis » :

Pour en parler ainsi, Léon Preud'homme doit très bien connaître la région.

On peut toutefois se poser des questions...

En effet, plus de 90% des personnes qui sont allées au Lado, même brièvement, ont dû être, d'une manière ou d'une autre, rapatriées vers le Congo ou vers leur pays d'origine dans un état de santé déplorable. Certains n'ont pas pu arriver à temps : ils sont décédés au cours du voyage.

Devenu officier d'ordonnance pour le roi Albert Ier en 1912, Preud'homme a l'honneur de faire la campagne de 1914-1918 aux côtés du souverain.

A partir de 1915, le Roi le chargea spécialement d'initier son fils, le futur Léopold III, à la carrière militaire. Preud'homme terminera sa carrière comme général-major honoraire et décédera à Grasse (France) à l'âge de 65 ans.

Sources : Institut Royal Colonial Belge, Biographie Coloniale Belge, T. III, 1952, col. 714-716.

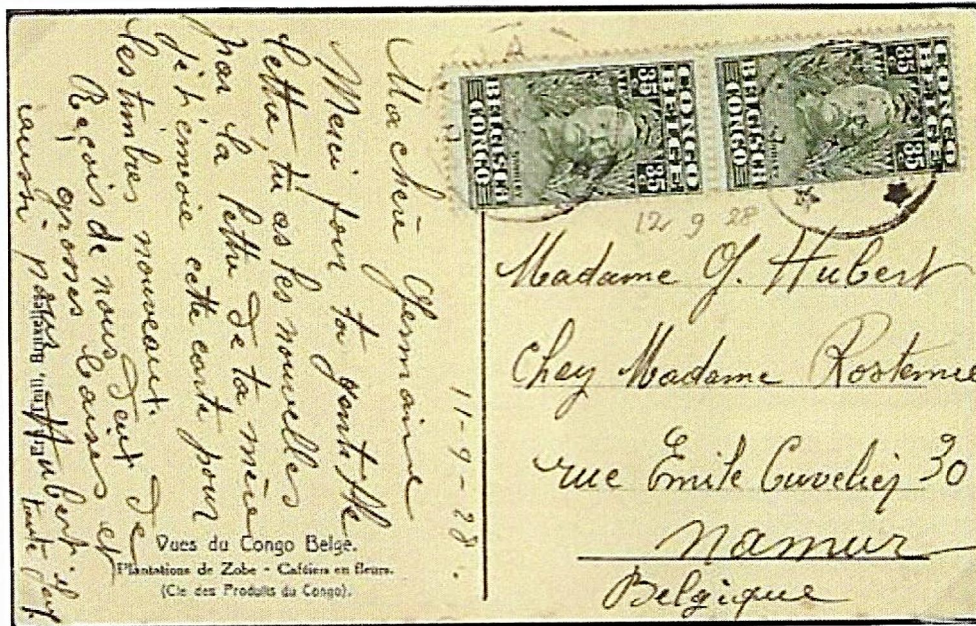
Histoire Postale de l'Enclave du Lado, P Maselis, V Schoubberechts, L. Tavano.

Le timbre Stanley – Deux formats

Ch. Hénuzet

Le tarif de la carte postale pour la Belgique est de 70 centimes en 1928.

Grand format	Petit format

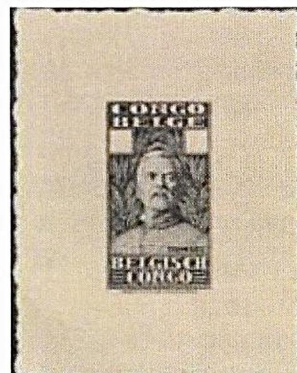


Carte postale affranchie avec 2 timbres en paire verticale à 35 centimes, timbre émis le 30 juin 1928. Carte oblitérée à BOMA le 12-IX-1928, cachet au type 5E2 – Dmyt.

Introduction :

En 1928, le Congo Belge sort une émission commémorative en souvenir de l'explorateur Henry Morton Stanley.

Les épreuves vont être réalisées à l'Institut de gravure Paris

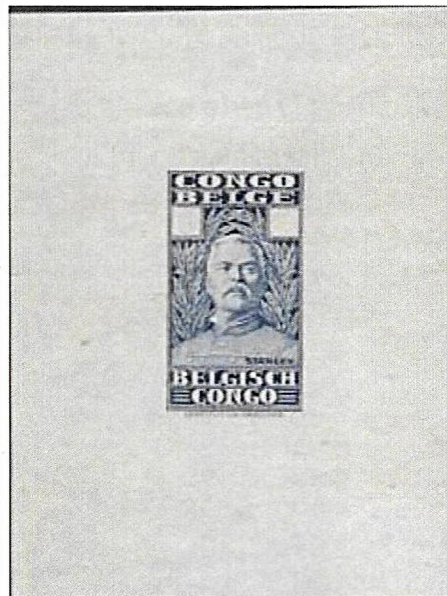
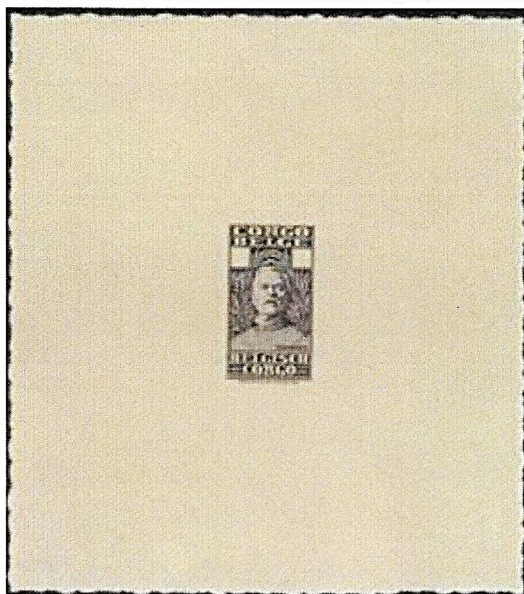


de

L'Institut de gravure de Paris réalisera différentes épreuves sans valeur faciale et de deux types ;

a) l'épreuve *en noir et blanc sur papier festonné* existe en deux grandeurs (le petit est la moitié du grand).

b) des épreuves *de luxe en couleur* également sans valeur faciale.



L'émission sera imprimée en taille douce à l'Atelier du timbre à Malines.

La gravure et l'impression furent d'une très grande qualité. Nous n'avons pas encore pu trouver de variétés et comme il est très difficile de trouver des feuilles complètes, il n'est pas possible de contrôler les « défauts » rencontrés et pouvoir ainsi affirmer qu'il s'agit bien d'une « variété » ou d'une « curiosité ».

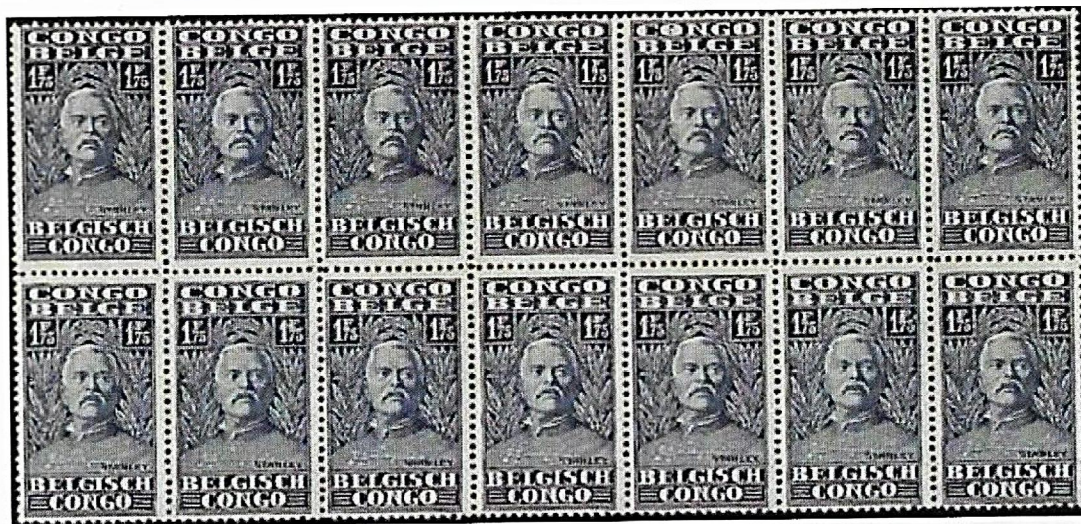
Cette série de timbres (COB n° 135 à 149) est constituée de 15 valeurs ; elle fut émise le 30 juin 1928. Suite aux changements de tarifs, 6 valeurs émises le 15 janvier 1931 (COB n° 162 à 167), vont être prélevées de la série initiale pour être surchargées des valeurs correspondant aux nouveaux tarifs en vigueur. Elles seront toutes deux mises hors cours en même temps, le 1^{er} juillet 1938.

Dans le Catalogue Officiel Belge (COB page 20), nous pouvons lire ceci dans l'encadré en dessous de la série ; « ces timbres **existent en deux hauteurs**, bien que le dessin ait toujours les mêmes dimensions. **Les deux formats se rencontrent par rangées horizontales alternées dans la même feuille.** »

Nous allons vous démontrer que l'explication donnée par le COB, basée sur une seule feuille d'une seule valeur, n'est pas correcte.

Voici déjà un exemple de **l'erreur** du COB, on peut voir qu'il n'y a pas d'alternance de la grandeur du format. Pour une meilleure compréhension, après cet exemple, nous utiliserons les sigles « P. F. » pour **Petit Format** et « G. F. » pour **Grand Format**.

PETIT	PETIT	PETIT	PETIT	PETIT	PETIT	PETIT
FORMAT	FORMAT	FORMAT	FORMAT	FORMAT	FORMAT	FORMAT
PETIT	PETIT	PETIT	PETIT	PETIT	PETIT	PETIT
FORMAT	FORMAT	FORMAT	FORMAT	FORMAT	FORMAT	FORMAT



Bloc de 14 timbres à 1,75 franc et de deux rangées horizontales alternées, mais du même format (ici le petit format). Nous avons déjà une différence visible.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il faut commencer par étudier la feuille complète ce qui permettra de ne pas faire d'amalgame avec les différences de formats et les différentes inscriptions que l'on rencontre sur les planches 1 et 2.

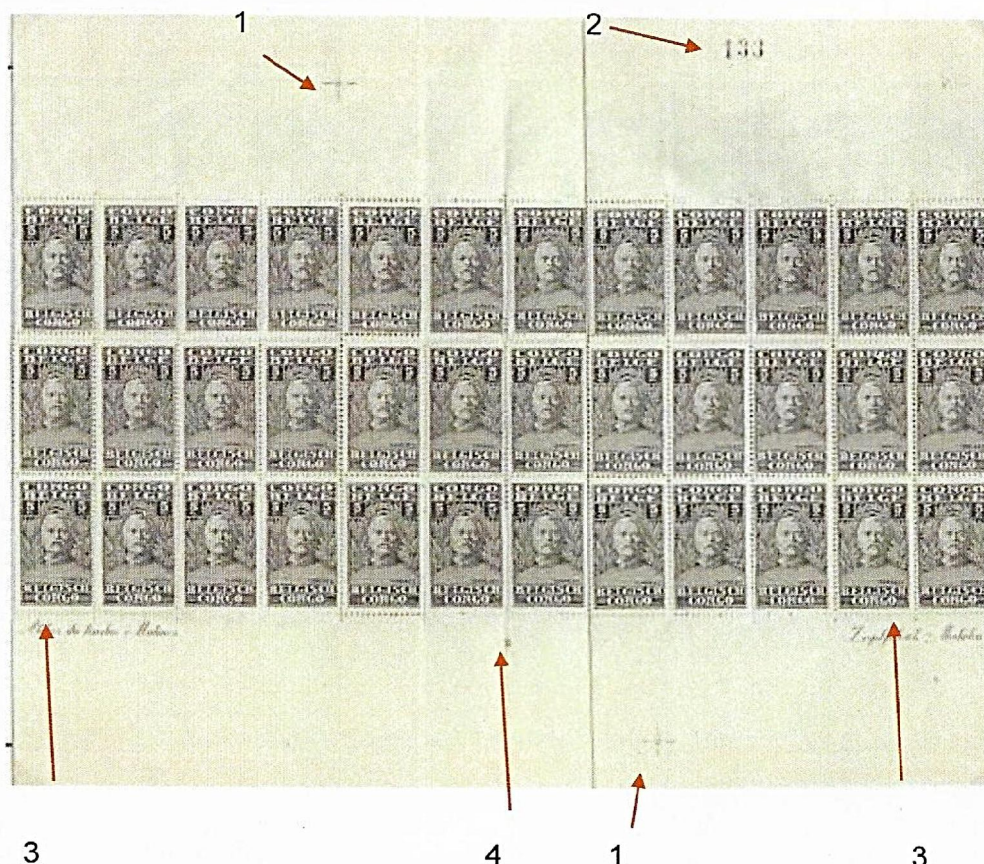
La feuille de timbre est composée de 5 rangées verticales sur 20 rangées de long. Ce qui forme la feuille de 100 timbres.

Il est intéressant de parler des inscriptions que l'on peut rencontrer sur les feuilles. Il s'agit d'« **inscription marginale** ».

Il y a 2 cas de figure ; ceux-ci se trouvent aussi bien avec la planche 1 que la planche 2 et les inscriptions marginales sont de 4 types différents.

1^{er} Cas de figure :

Avec inscription « Atelier du timbre Malines – Zegelfabriek Mechelen »



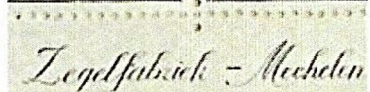
1 => Croix de repères, elles servent à positionner la feuille sur la machine à perforer elles sont toujours 2 ;


La première se trouve en haut et toujours au-dessus du timbre position 6.

La seconde toujours en bas et en dessous du timbre position 94.

2 => Numéro apposé au composteur ici numéro 133. A ce jour, nous n'avons pas encore rencontré de nombre supérieur à 250.

3 =>  toujours à gauche et en dessous des timbres positions 83 et 84.

 toujours à droite et en dessous des timbres positions 97 et 98.

4 =>  chiffre 1 ou 2, ce sont les numéros de la planche. Ici « planche 2 » Il est **TOUJOURS** situé en dessous de la dernière rangée de timbres et entre les timbres positions 90 et 91.